

*FORMATION AU CONSEIL CONJUGAL
ET A L'APPROCHE THERAPEUTIQUE
DU COUPLE*

Cursus A
Diplôme postgrade de conseil conjugal

Cursus B
Certificat postgrade en
approche thérapeutique du couple

Organisation de la formation

Cette formation est organisée par le Centre d'études et de formation continue de l'Institut d'études sociales (**cefoc**), en collaboration avec la Fédération romande et tessinoise des Services de consultation conjugale (FRTSCC).

Début de la formation : **27 septembre 2002**

Les objectifs

Les objectifs sont les suivants :

Cursus A :

- former en priorité des conseillères et conseillers conjugaux

Cursus B :

- former à l'approche thérapeutique du couple des professionnel-le-s travaillant avec des couples

Les cours ont pour but l'acquisition de compétences spécifiques sur les plans théorique, méthodologique et clinique, permettant d'apporter une aide psychologique dans le domaine de la vie conjugale et familiale.

La formation permet également de développer des capacités relationnelles en vue de la prise en charge des couples en difficulté.

Public concerné

La formation s'adresse à des travailleurs sociaux, médecins, psychologues, ainsi qu'à d'autres professionnel-le-s au bénéfice de formations jugées équivalentes.

Pour le cursus A : une expérience de vie de couple et un travail psychologique approfondi sur soi-même sont demandés.

Pour le cursus B : une expérience professionnelle avec des couples est nécessaire.

Nombre de participants

18 participants au maximum

Les cursus de formation

La formation propose deux types de cursus :

- **Le cursus A** concerne les personnes se destinant à la **fonction de conseiller-ère conjugal-e**.

Il comprend :

- la formation théorico-clinique
- ainsi que le suivi de formation soit au total 224 heures (28 journées) ;
- un stage (300 heures de consultations effectives) à effectuer dans l'un des Services de consultation conjugale agréés par la FRTSCC ;
- 50 heures de supervision avec le chef de stage ;
- 50 heures de supervision individuelle.

Il aboutit - après la formation, la validation du stage, l'acceptation du mémoire et la présentation d'une situation de couple - à l'obtention d'un **diplôme postgrade de conseiller-ère conjugal-e**.

- **Le cursus B** concerne des personnes ayant une certaine expérience professionnelle avec des couples et **souhaitant se perfectionner dans ce domaine**.

Il comprend :

- la formation théorico-clinique, soit 176 heures (22 journées) ;
- ainsi que l'acceptation du mémoire.

Il aboutit à l'obtention du **certificat postgrade en approche thérapeutique du couple**.

Dans la mesure des places disponibles, les modules théorico-cliniques pourront être suivis par des personnes ne désirant pas s'inscrire à l'ensemble de l'un ou l'autre cursus.

Les cours effectivement suivis feront alors l'objet d'une attestation.

Modalités de formation

La formation théorico-clinique est répartie en **6 modules** ; elle se déroulera les vendredis, en principe à 2 ou 3 semaines d'intervalle, de septembre 2002 à décembre 2004.

1. **Module de sensibilisation**
27 septembre, 25 octobre, 8 novembre, 6 décembre 2002
2. **Module systémique**
de janvier à juin 2003
3. **Module psychodynamique**
de septembre à décembre 2003
4. **Module couple et sexualité**
de janvier à mars 2004
5. **Module psychosocial**
d'avril à juin 2004
6. **Module d'approfondissement et de synthèse**
de septembre à décembre 2004

Les horaires

Les cours auront lieu les vendredis.
Horaires : de 8h.45 à 17h.15

Lieu de la formation

Les cours se dérouleront, en principe, au **cefoc**, à Genève

Dispositif pédagogique

Orientation théorique

Cette formation est multi référentielle ; toutefois, elle se base principalement sur les théories psychanalytiques et systémiques.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, jeux de rôle, exercices, présentations de situations, lectures et travail personnel.

Un mémoire portant sur un sujet spécifique au couple devra être produit par les participant-e-s, dans le courant de la formation.

Les formateurs

La responsable du programme

Sylvie Monnier, psychologue, médiatrice familiale, thérapeute de couple, formatrice au cefoc

La responsable de la formation pratique (*Cursus A*)

Geneviève Dind, licenciée en sciences sociales, conseillère conjugale et thérapeute de famille

Les intervenants

Conseillères et conseillers conjugaux ; thérapeutes de famille ; psychiatres ; psychologues ; psychothérapeutes ; sexologues ; travailleurs sociaux ; médiateurs familiaux ; etc.

Les inscriptions

Les candidat-e-s s'inscrivent au moyen du bulletin d'inscription ci-joint ; ils versent en même temps la **finance d'inscription** de Fr. 180.--.

Délais d'inscription : Cursus A : 21 mai 2002
Cursus B : 14 juin 2002

(En cas de non admission du dossier, celui-ci, ainsi que Fr. 100.--, seront retournés au candidat).

Le dossier d'inscription doit contenir :

- le bulletin d'inscription dûment rempli
un exposé manuscrit de vos motivations et de vos objectifs (Cursus A et B)
- une brève évocation de votre expérience de vie de couple (Cursus A)

Sur la base du dossier d'inscription, les candidat-e-s admissibles seront convoqué-e-s pour un entretien de sélection.

Le coût de la formation

Pour le cursus A :

Le coût de la **formation théorico-clinique complète**, ainsi que le suivi de la formation (soit 28 jours), se monte à Fr. 7'000.--

Ce montant est payable en 3 tranches :

- Première tranche : au 15 juillet 2002 Fr. 2'500.--
- Deuxième tranche : au 15 juillet 2003 Fr. 2'500.--
- Troisième tranche : au 15 mars 2004 Fr. 2'000.--

(+ Finance d'examen : payable en 2004 Fr. 500.--)

La **supervision individuelle** est à la charge des candidat-e-s à la formation en conseil conjugal (cursus A).

Une modique rétribution financière peut être consentie par le Service de consultation conjugale qui reçoit le stagiaire.

Pour le cursus B :

Le coût de la **formation théorico-clinique** complète (soit 22 jours) se monte à Fr. 5'500.--

Ce montant est payable en 3 tranches :

- Première tranche : au 15 juillet 2002 Fr. 2'000.--
- Deuxième tranche : au 15 juillet 2003 Fr. 2'000.--
- Troisième tranche : au 15 mars 2004 Fr. 1'500.--

(+ Finance d'examen : payable en 2004 Fr. 500.--)

Auditeurs

Les **cours théorico-cliniques** peuvent être suivis par des auditeurs ne désirant pas s'inscrire à l'ensemble de l'un ou l'autre cursus.

Pour ces personnes, le coût d'une journée de cours se monte à : Fr. 180.--

Les conditions de désistement

- **En cas de désistement intervenant après la sélection :**
un tiers de la première tranche du coût de la formation sera exigé.
- **En cas de désistement intervenant dès le premier jour de formation :**
la totalité de la première tranche du coût de la formation sera exigée.

Information - Documentation - Inscriptions

Pour tout renseignement sur la formation, ainsi que pour l'envoi du programme et du bulletin d'inscription, veuillez vous adresser au :

cefoc

Rue des Voisins 30 - C.P. 265

1211 Genève 4

Tél. 022 - 320 39 75

Fax 022 - 781 62 34

Secrétaire référente au cefoc :

Chantal Frésard

Tél. 022 - 320.39.75

Adresse électronique : chantal.fresard@ies.unige.ch